



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 2.1, 2.3, 2.4

**Numéro de la demande :** 2016-7638  
**Demande :** Propriétés chimiques du produit pour une nouvelle PC-Garantie  
Propriétés chimiques du produit pour une nouvelle PC-Identité des  
formulants  
Propriétés chimiques du produit pour une nouvelle PC-Proportion  
des formulants  
**Produit :** Appât à insecte et à fourmis Scorpio  
**Numéro d'homologation :** 33306  
**Principe actif (p.a.) :** Spinosad  
**Numéro de document de l'ARLA :** 2941277

### Objet de la demande

La présente demande vise à homologuer une nouvelle préparation commerciale à usage industriel contenant du spinosad, l'appât à insecte et à fourmis Scorpio, pour lutter contre divers insectes nuisibles sur les pelouses, le gazon en plaques, les cultures de grande production, les cultures en serre, et les ornementaux extérieurs listés, ainsi qu'en tant que traitement localisé pour les structures.

### Évaluation des propriétés chimiques

L'appât à insecte et à fourmis Scorpio est sous forme de granulés contenant du spinosad à raison d'une concentration de 0,07 %. Cette préparation commerciale a une densité de 0,69 à 0,82 kg/L et un pH de 5,43. Les données requises sur les propriétés chimiques de l'appât à insecte et à fourmis Scorpio ont été fournies, examinées, et jugées acceptables.

### Évaluations des risques pour la santé

L'appât à insecte et à fourmis Scorpio a une faible toxicité aiguë chez le rat par voie d'exposition orale et cutanée. En raison de la forme physique du produit, on ne s'attend pas à ce qu'il pose un danger de toxicité aiguë par voie inhalatoire. Ce n'est pas un irritant oculaire et c'est un irritant cutané minime chez le lapin, et les résultats des tests conduits selon la méthode de Buehler font que le produit n'est pas considéré un sensibilisant cutané potentiel chez le cobaye.

Les expositions professionnelles ont été estimées pour les préposés à l'application et les travailleurs qui retournent sur une zone où l'appât à insecte et à fourmis Scorpio a été utilisé. Aucun risque préoccupant n'est attendu quand les travailleurs utilisent le produit conformément au mode d'emploi qui figure sur l'étiquette et qu'ils portent l'équipement de protection individuelle identifié sur l'étiquette.

Aucune nouvelle donnée portant sur les résidus de spinosad dans divers produits de culture n'a été soumise pour appuyer l'homologation de l'appât à insecte et à fourmis Scorpio. Les données sur les résidus déjà examinées tirées d'essais de terrain menés sur/dans diverses cultures ont été à nouveau examinées dans le cadre de cette demande. D'autre part, les études sur la transformation conduites sur différentes cultures traitées ont également été à nouveau examinées pour déterminer le potentiel de concentration des résidus de spinosad dans les denrées transformées.

### Évaluation environnementale

L'utilisation de spinosad, le principe actif, dans des appâts sous forme de granulés pour lutter contre les parasites listés est appuyée du point de vue environnemental tant que l'ensemble du mode d'emploi figurant sur l'étiquette est suivi.

### Évaluation de la valeur

Trois essais de terrain appuient l'utilisation de l'appât à insecte et à fourmis Scorpio pour tuer les fourmis sur les pelouses, le gazon en plaques, les cultures de grande production, les cultures en serre, et les ornementaux extérieurs listés, ainsi qu'en tant que traitement localisé pour les structures. Un essai de terrain appuie la répression de la drosophile à ailes tachetées sur les cultures de petits fruits et de légumes-fruits listées. Trois essais de terrain appuient l'incorporation dans le sol ou l'application dans les sillons de l'appât à insecte et à fourmis Scorpio afin de réduire les dommages causés par les taupins sur les cultures listées. Deux essais de terrain appuient la lutte contre le vert-gris noir sur les cultures en champ, les semis d'ornementaux extérieurs et sur le gazon en plaques.

### Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a mené à bien une évaluation des informations fournies et les a trouvées suffisantes pour appuyer l'homologation de l'appât à insecte et à fourmis Scorpio.

### References

#### References provided by the applicant

PMRA Document Number	Reference
2705843	2016, Binder #1, DACO: 3.0, 3.1, 3.1.1, 3.1.2, 3.1.3, 3.1.4, 3.2, 3.2.1, 3.2.2, 3.2.3, 3.3.1, 3.4, 3.4.1, 3.4.2, 3.5, 3.5.1, 3.5.10, 3.5.11, 3.5.12, 3.5.13, 3.5.14, 3.5.15, 3.5.2, 3.5.3, 3.5.4, 3.5.5, 3.5.6, 3.5.7, 3.5.8, 3.5.9 CBI
2705844	2009, Ambient (2years, RT) Storage Stability Bug Bait, DACO: 3.5.10 CBI
2875346	2016, Bulk Density of Neudorff Bug Bait, DACO: 0.1.6003
2705858	2016, Binder 2, DACO: 4.1,4.6,4.6.1,4.6.2,4.6.3,4.6.4,4.6.5,4.6.6
2705859	2016, Neudorff Bug Bait: Acute Oral Toxicity, DACO: 4.6.1
2705860	2016, Neudorff Bug Bait: Acute Dermal Toxicity in Rats, DACO: 4.6.2

2705861	2016, Neudorff Bug Bait: Primary Eye Irritation in Rabbits, DACO: 4.6.4
2705862	2016, Neudorff Bug Bait: Primary Skin Irritation in Rabbits, DACO: 4.6.5
2705863	2016, Neudorff Bug Bait: Dermal Sensitization Test in Guinea Pigs - Buehler Method, DACO: 4.6.6
2705865	2016, Binder 3, DACO: 5.1,5.2,5.3,5.4,5.5
2817762	2017, DACO 5.2 Use Description/Scenario, DACO: 5.2
1563641	Exposure of Professional Lawn Care Workers During the Mixing, Loading, and Application of Granular Turf Pesticides Utilizing a Surrogate Compound. OMA001. ORETF. Submission #2006-4038.
1563670	A Generic Evaluation of Homeowner Exposure Associated with Granular Turf Pesticides Handling and Application to Residential Lawns. OMA003 ORETF. Submission #2006-4038.
2115788	Agricultural Reentry Task Force (ARTF). 2008. Data Submitted by the ARTF to Support Revision of Agricultural Transfer Coefficients. Submission #2006-0257.
2705869	2016, DACO 10.2.3.1 Efficacy Summaries, DACO: 10.2.3.1
2705873	2013, Field Evaluation of Neudorff Bug Bait Against the California Harvester Ant, DACO: 10.2.3.3
2705883	2014, Effects of Seduce Insect Bait on <i>Drosophila suzukii</i> (Matsumura) (Diptera: Drosophilidae), 2014, DACO: 10.2.3.2
2705888	2016, Second Wireworm Watermelon Trial, DACO: 10.2.3.3
2705890	2015, Efficacy of at-planting and post-emergence application of insecticides for the control of Wireworms in Potatoes, Abingdon, VA, DACO: 10.2.3.3
2706767	2017, Efficacy Summaries, DACO: 10.2.3.1
2806768	2011, CER-2011-050, DACO: 10.2.3.3
2806769	2014, CRC 107-14, DACO: 10.2.3.3
2806771	2010, INS-C-100914, DACO: 10.2.3.3
2806772	2011, INS-C-110915, DACO: 10.2.3.3
2817764	2017, Efficacy Summaries Revised, DACO: 10.2.3.1
2817765	2017, Experiment matched with Formulations Tested, DACO: 10.2.3.1 CBI
2917693	2018, Efficacy Summary for Binder 4 Addendum, DACO: 10.2.3.3

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2019

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.